

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 5

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

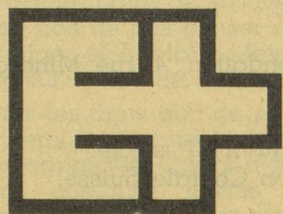
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

A L'EXPO 64, LE VISITEUR PEUT FAIRE MESURER SA PROPRE RADIOACTIVITE

Véritable centre culturel de l'Exposition nationale, le secteur de l'Art de vivre se divise en deux demi-secteurs : la Joie de vivre et Eduquer et créer. Douze sections forment le demi-secteur Eduquer et créer, réalisé d'après les plans de l'architecte zuricois Max Bill : éducation, formation et recherche ; l'information et la connaissance ; documents et traditions ; le livre ; les arts graphiques ; la presse ; photographie ; cinéma, radio et télévision ; les arts dans la vie ; la maison et l'homme ; l'aménagement du territoire.

Dans la première section, la plus grande de tout le secteur, une importance particulière sera accordée à la recherche scientifique, et cela dans les disciplines les plus diverses : philosophie, théologie, histoire, cybernétique, génétique, astronomie, minéralogie, physique, etc. Préparées par les spécialistes les plus éminents de nos collèges et de nos universités, des démonstrations et des expériences passionnantes donneront au visiteur une idée exacte des méthodes de travail modernes de la science. Un laboratoire d'une surface de 500 mètres carrés sera spécialement réservé à la jeunesse.

Comme ce sera le cas dans d'autres cellules de l'Art de vivre, le visiteur du groupe « Universités et recherche scientifique fondamentale » est invité à jouer le jeu, à participer activement à certaines expériences. Ainsi, une occasion exceptionnelle lui est offerte à Lausanne de faire mesurer sa propre radioactivité. Il n'a qu'à pénétrer dans un anthropogammamètre (en anglais : « All Body Counter », en allemand : « Ganzkörperzähler »). Ces noms savants cachent un compteur de la totalité de la radiation émise par un corps humain. Le scintillateur utilisé dans cet appareil de fabrication américaine est un liquide permettant d'obtenir un spectre à mesure rapide.

De cette façon, on compte mesurer la radioactivité interne de 10.000 à 12.000 visiteurs, du 30 avril au 25 octobre, ce

qui représente une enquête scientifique très intéressante. On pourra établir dans quelle mesure la population suisse est déjà contaminée. Certes, la radioactivité a sensiblement baissé depuis la signature de l'accord sur l'arrêt des expériences atomiques non souterraines. Cependant, il existe des activités pacifiques où l'on a recours à des substances radioactives : que l'on songe à la confection de cadrans lumineux dans l'horlogerie, aux applications médicales des isotopes, aux recherches effectuées au réacteur atomique de Wurenlingen, etc. L'enquête menée à l'Exposition nationale permettra de détecter les activités qui, dans notre pays, mettraient en danger la vie d'employés ou d'ouvriers et de prendre les mesures nécessaires.

Les observations du compteur seront transmises par cartes perforées à une machine électronique, qui communiquera les résultats.

C'est la première fois qu'un contrôle d'une telle importance est organisé dans notre pays. On saura gré à l'Exposition nationale de faire ici, comme en tant d'autres domaines, œuvre d'intérêt public.

LES HEXAGONES DU SPORT

Exprimer le mouvement sportif dans un pavillon d'exposition où, par la force des choses, il y a tant d'éléments immobiles, présente des difficultés plus grandes qu'on ne le penserait. A l'Exposition nationale suisse 1964, il fallait cependant résoudre ce problème pour éviter, par-dessus tout, de verser à l'excès dans l'exposé thématique, dans une trop froide, trop impersonnelle représentation de ce phénomène sportif qui a pris une si grande ampleur dans le monde et qui est également si présent dans la vie quotidienne de la Suisse.

M. Pierre Bataillard, graphiste du pavillon des Sports de l'Exposition, a surmonté ces difficultés de la manière la plus originale et avec un sens très sûr des goûts actuels du public. Il a notamment très bien suivi l'idée motrice qui, d'emblée, présida à la réalisation de ce pavillon : éviter autant que pos-

sible de « compartimenter » les sports, de les isoler l'un de l'autre comme autant de cellules, et, au contraire, les intégrer dans une idée générale exprimant une fonction, un bienfait du sport.

C'est ainsi que, pour exprimer l'idée de l'esprit et du travail en équipe — tels que le sport en développe le goût chez les individus — on a choisi comme illustration l'aviron.

Un grand nombre de thèmes du pavillon des Sports sont traduits aux yeux du public, dans de vastes hexagones métalliques, sortes de vitrines d'exposition devant lesquelles le visiteur passe en suivant le chemin de ronde qui lui est proposé.

L'hexagone consacré au sport et à l'esprit d'équipe étant illustré par l'exemple que donne l'aviron, nous y voyons un petit chef-d'œuvre sous la forme d'une imitation de barque funéraire de l'époque des pharaons d'Egypte (figurant l'une des origines lointaines de l'aviron actuel) et l'évocation d'une galère de combat. Auprès de l'image d'une galère du Roy, une belle photographie montre l'aviron utilitaire : la grande pirogue, que les indigènes noirs utilisent pour leurs transports. Et, tout à côté, une autre photo, celle des régates sur le Rotsee de Lucerne, donne de nouveau une note plus sportive à ces images.

Dans l'hexagone suivant, le même thème est développé par un beau film en couleur sur l'aviron.

Auprès de ces hexagones, ajoutant au réalisme en montrant ce que l'aviron représente pour l'industrie, le visiteur voit exposés deux bateaux : un skiff (une place) et un grand-huit.

GRAND SUCCES DES BILLETS DE L'EXPOSITION NATIONALE

L'approche du délai de la vente anticipée des titres d'entrée a provoqué un accroissement véritablement explosif de la vente des billets. Alors qu'au début du mois de mars, la vente journalière moyenne était inférieure à 20.000 francs elle est passée à 42.000 francs le 17 mars, à 96.000 francs le 18, à 175.000 francs le 19, à 1.205.000 francs le 20 mars.

Compte tenu des ventes déjà réalisées en décembre, janvier et février, la direction de l'Exposition est heureuse de constater que ses prévisions ont été dépassées. En effet, un montant de cinq millions avait été prévu. Or, il est notoire que, le soir du 25 mars, l'Exposition avait enregistré des ventes pour plus de six millions, soit un montant dix fois plus fort que celui enregistré par l'Exposition nationale de 1939. Les ventes de cette dernière étaient de l'ordre de 600.000 francs à la fin de la période de vente anticipée.

Ce succès infirme très nettement les prévisions des pessimistes. Si la vente de titres individuels rencontre un succès particulièrement vif en Suisse romande, l'achat de lots importants de billets par des entreprises comprend des commandes parvenant de toutes les régions du pays. En effet, de très nombreuses entreprises industrielles et commerciales, de même que plusieurs administrations publiques, ont décidé de faciliter la visite de l'Exposition par les membres de leur personnel ou leur clientèle. A cet égard, les mesures prises varient beaucoup d'une entreprise à l'autre. Remise gratuite de titre d'entrée, jour de congé, prise en charge des frais de transport, pécule

pour frais de visite, organisation de voyages collectifs, les formes les plus diverses ont été imaginées pour soutenir l'Exposition.

De telles initiatives, premières manifestations pratiques du concours que lui apportent des hommes de bonne volonté, montrent que beaucoup de Suisses sont parfaitement conscients de l'impérieuse nécessité d'un coude-à-coude national. Le fait qu'elles contribuent aux recettes d'entrée — rappelons que l'Exposition doit réaliser des recettes d'entrée de 50 millions de francs — est en définitive un aspect secondaire. L'essentiel est de donner à l'Exposition son sens profond de lieu de rencontre de l'ensemble des Suisses.

LA TELEPHONIE AUTOMATIQUE INTERNATIONALE A L'EXPO 64

En accord avec les administrations étrangères, le nouveau procédé de taxation par impulsion périodique est mis en vigueur dans les relations téléphoniques internationales dès leur automatisation. Tout abonné suisse peut alors téléphoner pour 10 ct. avec Londres, Stuttgart, Vienne, Rome, etc. Pour ce prix, il peut converser durant 3,6 secondes avec Paris ou 4,5 secondes avec Vienne ou 6 secondes avec Venise par exemple. Il lui en coûte 10 ct. supplémentaires pour chaque tranche additionnelle de 3,6 secondes avec Paris, 4,5 secondes avec Vienne ou 6 secondes avec Venise.

Les postes téléphoniques des abonnés ne devront pas être modifiés lors du passage au nouveau système. Par contre, il a été nécessaire de remplacer toutes les stations à prépayement. L'intérieur de l'appareil contient la mécanique de précision pour encaisser la surtaxe usuelle de 20 ct. perçue pour l'emploi de la station, encaisser une pièce de monnaie lors de chaque impulsion périodique, vérifier l'exactitude du montant introduit dans l'appareil, refuser la fausse monnaie, rendre éventuellement l'argent introduit en trop et interrompre la communication à la fin de la durée payée d'avance.

Dans ses grandes lignes, le mode d'emploi est simple. L'usager décroche, introduit le montant correspondant au tarif de la communication internationale désirée et à sa durée présumée, compose l'indicatif international (par exemple 00331 pour Paris), puis le numéro demandé. En cas d'occupation ou de non-réponse, l'argent est rendu au raccrochage. Durant la communication, l'usager peut introduire un montant complémentaire et prolonger la durée de la communication.

L'appareil est utilisable en service local interurbain et international. Admettons qu'on veuille téléphoner à Paris et qu'on introduise 2,20 F en pièces de 10 ct. dans l'appareil. La durée payée d'avance est donc de 20 fois 3,6 secondes, donc 72 secondes. Toutes les 3,6 secondes à partir du début de la conversation, l'appareil encaisse une pièce de 10 ct. Si la durée de 72 secondes est utilisée intégralement, l'appareil ne rend rien au raccrochage. Mais si la durée est plus courte, il rendra autant de fois 10 ct. qu'il y aura d'unité de temps de 3,6 secondes non utilisées.

Six stations à prépayement de ce nouveau type sont à la disposition des visiteurs de l'Exposition nationale.

Elles fonctionnent en service réel, car elles sont raccordées à des équipements de sélection internationale et de taxation par impulsion périodique logés dans les centraux automatiques de Renens et de Lausanne.

Cette téléphonie internationale joue un rôle important dans nos télécommunications suisses, mais non essentiel, parce que limité à un cadre assez réduit. Pour en justifier l'automatisation, et les quelque 200 à 250 millions de francs d'investissement nécessaires, il faudrait que la moitié au moins des 1.230.000 abonnés en activité, téléphone en moyenne trois fois par jour à l'étranger. Or, on en a dénombré seulement un millier qui remplissent cette condition pour la Suisse entière. Il s'agit en général de gros abonnés, appartenant au monde des affaires, banques, hôtels de premier rang, grosses industries, maisons de commerce internationales. Par contre, 93 % des abonnés ne téléphonent jamais à l'étranger, probablement parce que les autres moyens de communications à disposition, tels que la poste aérienne, le télégraphe ou le télex, suffisent à leurs besoins occasionnels. L'automatisation de la téléphonie internationale ne répond donc pas à un besoin urgent et impérieux.

Les P.T.T. ont néanmoins décidé de doter les villes suisses ayant un certain volume de trafic international d'équipements pour la téléphonie automatique internationale, afin de satisfaire les principaux abonnés. Les efforts de l'entreprise iront au développement et au perfectionnement du service rapide international assuré par le n° 14: ses opératrices établiront les communications internationales pour tous les demandeurs dans les délais les plus rapides, généralement en quelques secondes. Elles disposent à cet effet d'un nombre suffisant de lignes semi-automatiques internationales qui leur permettent de sélectionner n'importe quelle demande d'une ville à l'étranger dotée de l'automatique en service local. Par contre, elles ne peuvent sélectionner les autres abonnés de ces pays, ceux-ci, n'ayant pas encore réalisé l'automatique intégral dans le service national comme chez nous. En sens inverse, les abonnés de ces villes européennes peuvent sélectionner n'importe quel abonné en Suisse. Si ce service international automatique en entrée en Suisse est réalisable aujourd'hui, c'est parce que notre pays dispose précisément, de l'automatisation intégrale dans ses relations téléphoniques intérieures.

Pour terminer, quelques mots du rôle que la téléphonie internationale est appelée à jouer à l'Exposition nationale. L'entreprise des P.T.T. a décidé de faire un geste à l'égard de nos compatriotes domiciliés à l'étranger et qui lui rendront visite cette année. En décidant d'offrir gracieusement à chaque famille visitante une communication de 3 minutes avec son domicile à l'étranger, les P.T.T. ont, d'une part, voulu marquer leur sympathie à ces compatriotes, et, d'autre part, leur démontrer pratiquement que la Suisse n'est pas restée en arrière dans l'amélioration des télécommunications internationales.

ASSURANCE « EXPO » VALABLE UN JOUR

Le visiteur de l'Exposition nationale à Lausanne peut s'y assurer durant son séjour contre les risques les plus divers. Pour le prix de 50 centimes, il peut se procurer à la section « Assurance » une police

combinée qui est valable durant toute la journée, à compter du moment de l'achat.

La police de « Expo », qui est appelée à démontrer le principe de la prestation et de la contre-prestation qui est à la base de l'industrie des assurances, accorde la couverture d'assurance suivante: 5.000 francs en cas de décès, 10.000 francs en cas d'invalidité par suite d'accident, 100.000 francs pour la responsabilité civile individuelle, jusqu'à concurrence de 300 francs pour le vol d'effets personnels (non compris l'argent et les papiers-valeurs) dans l'enceinte de l'Exposition.

L'assurance contre le vol est valable durant les heures officielles d'ouverture, à savoir de 9 h. à 19 h. En revanche, les assurances en cas de décès, en cas d'invalidité et de la responsabilité civile demeurent en vigueur jusqu'à minuit du jour de visite et prévoient également des prestations lorsque l'événement assuré survient en dehors de l'enceinte de l'Exposition.

Le prix de 50 centimes couvrant à peine les salaires du personnel de vente et les frais d'imprimerie de la police, les compagnies suisses concessionnaires d'assurance ont constitué une communauté qui répondra solidairement du déficit auquel il faut s'attendre.

LES JOURNALISTES ONT FAIT LEUR PREMIERE PLONGEE EN MESOSCAPHE

Le mésoscaphe a fait, mi-avril, sa première plongée officielle et, à cette occasion, une centaine de journalistes suisses et étrangers sont descendus, en quatre fois, à des profondeurs variant entre 21 et 28 mètres. Lors d'une plongée d'essai, le sous-marin touristique de l'Expo 64 avait atteint 35 mètres.

Malgré la lenteur des opérations et une attente de plusieurs heures sur la rive, dues à une perte de lest survenue en fin de matinée, les représentants de la presse ont été très favorablement impressionnés par l'expérience qu'ils viennent de vivre. Pour eux tous, en effet, c'était la première plongée dans un submersible. Après avoir été soigneusement pesés, ils furent conduits à bord par une vedette et prirent place sur leurs sièges mobiles. Les portes ayant été fermées, les ballasts du mésoscaphe furent remplis d'eau et, ainsi alourdi, l'engin de 220 tonnes s'enfonça peu à peu dans les eaux du Léman, au large de l'Exposition nationale. L'avant de la coque disparut d'abord, puis l'arrière, et enfin le kiosque surmonté du drapeau à croix blanche.

A l'intérieur, les passagers s'étaient attachés comme dans un avion. Ils purent constater aussi que le mésoscaphe, piloté par un ancien commandant de sous-marin français, était dirigé à l'aveugle et comme un avion, c'est-à-dire depuis le tableau de bord d'une seule cabine, alors que les sous-marins de guerre possèdent plusieurs postes de commande. Une dizaine d'écrans de télévision permettent aux passagers de suivre les opérations à la surface de l'eau et d'assister eux-mêmes au début de l'immersion, jusqu'au moment où le submersible est entièrement sous l'eau.

Quant aux hublots, au nombre de quarante, ils doivent donner aux passagers la possibilité d'admirer les profondeurs sous-lacustres, grâce à des projecteurs. Il faut avouer que les journalistes n'ont pas vu grand-chose, sinon une eau très trouble,

mais une attraction leur fut réservée sous la forme d'hommes grenouilles qui apparurent aux hublots à une profondeur de 20 mètres.

A chaque plongée, les journalistes restèrent un quart d'heure sous l'eau. Puis, ce fut l'expulsion de l'eau par de l'air sous pression et, allégé, le mésoscaphe remonta lentement à la surface. Tout s'était très bien passé.

Il ne s'agissait encore que de plongées statiques, c'est-à-dire à la verticale, sans moteur. Le mésoscaphe a été ensuite mis en cale sèche au Bouveret pour recevoir certaines améliorations. Les plongées dynamiques n'auront lieu qu'ultérieurement. C'est dire que le mésoscaphe n'était pas prêt pour l'ouverture de l'Exposition nationale.

LES CLOCHES DE L'EXPO

Début avril a été consacré, à l'Expo, à la cérémonie de la montée des cloches du sanctuaire. M. Jean Beglinger, chef du service de l'information, a reçu ses hôtes, les représentants des Eglises protestante, catholique-romaine et catholique-chrétienne, et les envoyés de la presse, dans la salle du cinéma central, où M. René Visinand, pasteur à Lausanne, a présenté le secteur qu'il préside, consacré à la communauté humaine. C'est dans ce secteur, sur la place centrale de l'Expo, dédiée à la joie de vivre, que se trouve le sanctuaire qu'a présenté M. André Bovon, pasteur à Echallens.

Cet édifice, qui n'a pas de portes, afin d'être mieux ouvert à tous, est dû à l'architecte zuricois Gysel.

M. l'abbé Marmier, professeur au grand séminaire de Fribourg, a insisté sur le fait que l'édifice représente le christianisme dans sa réalité actuelle et que Dieu a pris place à l'Expo, comme il a pris place dans le pays.

M. l'abbé Gauthier, curé catholique-chrétien à Genève, a ajouté que l'édifice sera consacré au silence, au recueillement, à la prière, ouvert à tous, et que trois offices, des trois confessions, y seront célébrés chaque jour.

Pendant ce temps, alors que les cloches sonnaient dans toute la ville, des centaines d'éclaireurs et d'éclaireuses, d'écoliers et d'écolières de Lausanne, réunis sur la place de Monbenon, ont accompagné les 26 cloches de bronze du sanctuaire, placées sur des tracteurs fleuris, qui sont descendues à Ouchy, et ont gagné la place centrale de l'Expo. La plus grosse cloche, haute de 1,5 m, pesant 2.100 kilos, a été hissée par les jeunes gens en haut du clocher à claire-voie, où, avec les 25 autres cloches, elle appellera tous les jours au recueillement. M. Amsler, représentant de la fonderie Rutschli, d'Aarau, a remis les cloches à M. Gabriel Despland, président du comité d'organisation, qui les a reçues avec joie et reconnaissance, particulièrement heureux de saluer cette première contribution du canton d'Argovie à l'Expo. M. André Bovon, pasteur, l'abbé Marmier et le curé Gauthier ont commenté alors la parole du Christ inscrite sur les 26 cloches : « Ut omnes unum sint » (que tous soient un). Ont assisté à cette cérémonie, avec M. Despland, le directeur de l'Expo, M. Louis Guisan, président du Conseil d'Etat vaudois, M. Chevallaz, syndic de Lausanne, des représentants des trois Eglises et un nombreux public.

ENCORE UNE ATTRACTION LACUSTRE DE L'EXPO : « L'ALBATROS », BATEAU ULTRA-RAPIDE À AILES PORTANTES

Sous l'eau, le mésoscaphe, et au-dessus de l'eau, « L'Albatros », bateau volant ! C'est encore une attraction nouvelle que nous réserve l'Expo 64.

Dans la recherche de bateaux soustraits le plus possible à la résistance de l'eau, il y a eu d'abord les aéroglisseurs, dont la coque est portée par des coussins d'air. Avec les canots automobiles et hors-bord, on fait cabrer l'embarcation de façon à maintenir la plus grande surface possible hors de l'eau ; l'inconvénient est que la moindre vague assène de véritables coups de boutoir à l'arrière. Avec l'hydroplaneur, on assujettit aux flancs du bateau deux ailerons inclinés qui, à une certaine vitesse, soulèvent une partie de la coque hors de l'eau.

On est arrivé enfin à l'« hydrofoil » (qu'il faudrait plutôt appelé hydrolame), navire à plans porteurs, ou à « portance hydrodynamique ». Tel sera « L'Albatros ». Sa coque n'est pas munie d'ailes, mais de quatre jambes, comme « les p'tits bateaux qui vont sur l'eau », reliées transversalement par une lame en forme de V évasé, à l'avant et à l'arrière. Le profil de ces deux lames, dessiné selon les lois de l'aérodynamisme, ressemble à celui des ailes d'avion.

A l'arrêt, la coque de l'hydrolame plonge dans l'eau comme celle d'un bateau ordinaire, les « jambes » étant complètement immergées. Mais quand l'hélice, reliée au moteur par un axe très incliné, commence à propulser le bateau, les lames le font automatiquement monter vers la surface. Les jambes émergent de plus en plus et se maintiennent hors de l'eau tant que la vitesse est suffisante. A partir de 30 km/h, la coque est complètement déjaugée ; seules les lames restent légèrement immergées. La masse du bateau n'a plus dès lors à vaincre que la résistance de l'air qui, entre 30 et 70 km/h, est pratiquement négligeable.

On doit cette invention à un ingénieur allemand, von Schertel, dont le brevet est exploité par une société suisse, qui a une entreprise à Lucerne. Elle a fabriqué déjà une quarantaine de types différents, en exploitation dans le monde. En Italie, ces bateaux assurent des services réguliers entre Naples, Ischia et Capri. Sur la Côte-d'Azur, ils relient Cannes à San-Remo. En Norvège, ils font la liaison Bergen-Stavanger. Au Vénézuéla, ils longent les côtes des Caraïbes ou font la navette avec les puits de pétrole de pleine mer. En Russie, de gros modèles transportent 300 passagers à 80 à l'heure sur la Volga. Il y en a encore en Floride et au Japon.

Depuis l'été 1962, le « Poisson volant » assure pendant la belle saison un service régulier entre Cannes et San-Remo. C'est un « Supramar PT-20 », à moteur diesel, qui transporte 70 passagers à 70 km/h. C'est de ce type que sera « L'Albatros ».

En semaine, il fera le trajet Villeneuve-Montreux-Vevey-Expo. Le dimanche après-midi, Lausanne-Evian-Montreux-Expo. En plus, et ceci tous les jours, il emmènera des passagers en promenade sur le Léman, à partir du débarcadère de l'Expo.

A l'émerveillement de se sentir soulevés au-dessus de l'eau, s'ajoutera pour eux le charme de la grande vitesse et de la stabilité.

On voit que les organisateurs de l'Expo auront exploité au maximum l'avantage d'une exposition nationale au bord d'un lac.